



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie **B**, sous-catégorie 3.4 & 3.10

Numéro de référence : 2010-3748
Demande : [B.3.4 — Modification des étiquettes du produit - Méthode d'application
B.3.10 — Modification des étiquettes du produit - Mélanges en cuve
Produit : Mycostat-Q
Numéro d'homologation : 25744
Matière active (m.a.) : Chlorure de didécyltriméthylammonium
Numéro de document de l'ARLA : 2022463

But de la demande

La présente demande a pour objet d'ajouter un mélange en cuve avec le produit Polyphase AF-1 (numéro d'homologation 21751) à l'étiquette de Mycostat-Q, ainsi qu'une nouvelle méthode d'application (bac de trempage).

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

L'ajout d'un nouveau mélange en cuve et d'une nouvelle méthode d'application n'a aucune incidence sur le profil toxicologique de Mycostat-Q.

L'utilisation du nouveau mélange en cuve Mycostat-Q et Polyphase AF-1 appliqué à l'aide d'une boîte de pulvérisation ou d'un bac de trempage ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle potentielle supérieure aux utilisations homologuées du chlorure de didécyltriméthylammonium (DDAC) ou de l'iodocarbe. Aucun risque inacceptable n'est anticipé lorsque les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments n'était requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

Le nouveau mélange en cuve ainsi que la nouvelle méthode d'application (bac de trempage) ne devraient entraîner aucun risque supplémentaire pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Les données d'efficacité provenant d'un essai sur le terrain de huit mois ont été présentées à l'appui de ce mélange en cuve. L'essai sur le terrain a été mené dans la cour d'une scierie et comprenait l'analyse de bois trempé dans trois dilutions du concentré de mélange en cuve et dans une dilution du produit Mycostat-Q seul, parallèlement à un témoin non traité. Les taux de dépôt des matières actives sur le bois ont été confirmés par analyse. Les échantillons du test consistaient en 40 planches (4 pi - 2 po sur 4 po) par traitement, qui ont été empilées, enveloppées dans du plastique et évaluées pour détecter la croissance fongique à la fin de l'essai. La croissance fongique a été évaluée à intervalles réguliers pendant une période allant jusqu'à huit mois. Le mélange en cuve proposé de Mycostat-Q et de Polyphase AF-1 a permis une protection plus efficace contre la croissance fongique sur le bois sur une période plus longue et à un taux de dépôt des matières actives moins élevé que l'un ou l'autre des produits anti-tache colorée de l'aubier utilisés seuls.

Conclusion

L'ARLA a évalué la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour ajouter un mélange en cuve avec le produit Polyphase AF-1 (numéro d'homologation 21751) à l'étiquette de Mycostat-Q, ainsi qu'une nouvelle méthode d'application (bac de trempage).

References

PMRA#	Reference
1946756	2010, Efficacy Evaluation of DDAC (Mycostat Q) Alone and of DDAC (Mycostat Q) in Combination with IPBC (Polyphase AF-1), DACO 10.2.3.3
1988262	Adverse Effects on Use Site-Summaries, Non-Safety Adverse Effects, Use Description/Scenario, DACO: 10.3.1,10.3.2,5.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.